

Władysław Zajewski

L'EUROPE FACE A LA REVOLUTION EN BELGIQUE ET EN POLOGNE EN 1830–1831

La Belgique doit à la Pologne plus que l'admiration, elle lui doit la vie. Rappelons-nous que c'est elle qui a interposé son épée entre la Russie et nous au moment où l'autocrate (Nicolas) jetait des menaces de guerre au sein de ce Congrès qui excluait les Nassau; que c'est la Pologne qui a présenté et présente encore sa poitrine aux coups de cet empereur qui rêvait l'extermination des Belges et l'asservissement de l'Europe.

«Moniteur belge» du 7 juillet 1831

Dans l'historiographie polonaise le premier qui ait remarqué le lien étroit entre la révolution de juillet en France, celle d'août–septembre en Belgique et l'insurrection de novembre en Pologne, est Marcell Handelsman qui écrit: "Ces révolutions (de Paris, de Bruxelles et de Varsovie) ou plutôt cette révolution de 1830 a été le résultat d'un mouvement commun s'opérant indépendamment sur les terrains individuels de ces trois nationalités, mais en même temps elle a été l'issue d'un processus général plus profond se produisant lentement dans tous ces milieux et compliqué par des influences réciproques directes. La bonne connaissance de chacune de ses parties est donc indispensable pour l'étude des deux autres"¹. J'ajouterais à ces propos de M. Handelsman que la connaissance des événements révolutionnaires en Belgique et en Pologne est indispensable à la compréhension de l'attitude de l'Europe envers ces deux soulèvements en automne de l'année 1830.

Lorsque j'écris "Europe", je pense en premier lieu à l'Europe officielle, l'Europe diplomatique construite sur la base du traité de Vienne de 1815. Car souvenons-nous qu'en construisant l'Europe post-napoléonienne le congrès de Vienne a, en principe, passé outre les mots d'ordre de liberté et d'indépendance de la coalition antinapoléonienne; et que ses décisions territoriales n'ont pas fait

¹ M. Handelsman, *Etudes sur les mouvements libéraux et nationaux de 1830*, Paris 1932, p. 213.

cas des aspirations à la liberté des peuples plus petits et plus faibles. L'historien français Charles H. Pouthas remarque justement à ce sujet: "l'acte final du Congrès de Vienne du 9 juin 1815, est la première charte territoriale de l'Europe, un document qui déterminera l'état de possession de chaque état, en le fondant sur la garantie de la signature des huit grandes puissances et qui ne pourra être modifié que du consentement de tous". Le même historien cite encore l'opinion d'Albert Sorel sur le congrès de Vienne: "Fonder sur un contrat collectif la paix générale"². En réalité les modifications éventuelles de la carte de l'Europe étaient décidées par les puissances de l'époque: l'Angleterre, la Russie, l'Autriche, la Prusse et la France. L'Espagne, le Portugal et la Suède faisaient formellement partie des huit puissances mais leur opinion n'avait pas de poids. J'estime inutile d'évoquer le fait bien connu que le congrès de Vienne a violé les droits des Belges en formant un amalgame artificiel par son union avec la Hollande, bien qu'au premier moment, comme le remarque l'historien Frans Van Kalken, la décision "ne provoque de réactions populaires ni dans un sens favorable ni dans un sens défavorable", de même que le congrès n'a pas pris en considération les aspirations à l'indépendance des Polonais³. L'amalgame composé par la Belgique catholique et la Hollande protestante ne pouvait subir l'épreuve du temps, étant donné que, comme l'écrit Frans Van Kalken "Les Hollandais emprisonnés dans leurs traditions conservatrices n'en demandaient pas davantage, mais les Belges — transformés par le régime français, aspiraient à plus de liberté politique"⁴.

Mais à côté de l'Europe officielle, diplomatique, celle du Congrès de Vienne et des dures solutions dynastiques et territoriales, il y avait l'Europe des intellectuels, des écrivains, des penseurs, des poètes qui rêvaient d'une Europe dotée de la liberté de parole et d'esprit, d'une Europe des peuples libres. Madame de Staël estimait que ce qui se passait en Europe avant 1815 était une lutte irréductible "entre la liberté et la tyrannie", pour elle "Napoléon est le mauvais génie de l'Europe et le fléau du monde. S'il est victorieux, la liberté et l'indépendance disparaîtront en Europe et on traitera de chimères tous les sentiments généraux sur cette terre"⁵. Jeremy Bentham, adoré des libéraux belges, et Benjamin Constant si apprécié au Royaume de Pologne, pensaient de même. Mais l'Europe libérale et constitutionnelle si poétiquement décrite dans les articles, brochures et lettres de Mme de Staël, n'existait pas. Les opinions libérales exprimées par de nombreux journaux anglais et français n'étaient qu'une bien mince barrière posée aux intentions de l'Autriche, de la Russie et

² J. B. Duroselle, *L'idée d'Europe dans l'histoire*, Paris 1965, p. 196; G. A. Chevallaz, *Le traité de Vienne et la construction de l'Europe*, dans: *Le Congrès de Vienne et l'Europe*, Paris 1964, pp. 114-115.

³ F. Van Kalken, *Histoire du Royaume des Pays-Bas et de la révolution belge de 1830*, Bruxelles 1910, p. 90 et suiv. H. Bernard, *Le duc de Wellington et la Belgique*, Bruxelles 1973, p. 121.

⁴ F. Van Kalken, *op. cit.*, p. 239.

⁵ N. King, *Madame de Staël et la chute de Napoléon*, dans: *Madame de Staël et l'Europe. Colloque de Coppet (18-24 juillet 1966)*, Paris 1970, pp. 67-68.

de la Prusse, intensifiées après 1820. Si au début le principe d’“équilibre des forces” réglait assez efficacement les relations entre les cinq grandes puissances européennes, le rêve des monarques conservateurs cherchant à apaiser les aspirations à l’indépendance des peuples plus petits, devenaient une chimère, une illusion. C’est donc à juste titre que l’historien suisse G. A. Chevallaz remarque en confrontant les intentions des auteurs du traité de Vienne avec les réalités politiques européennes après 1815: “Cette construction raisonnable n’a pas résisté à l’évolution démocratique, ni à la poussée passionnelle des nationalismes. L’échec ne condamne pas nécessairement l’intention: celle d’organiser la stabilité et la cohésion de l’Europe était louable. L’erreur était de croire que l’on peut foger les structures politiques, arrêter la marche de l’histoire. Mais les auteurs du traité de Vienne bénéficieront de cette circonstance alternante que la marche de l’histoire n’est pas toujours prévisible”⁶.

En effet, vers 1820 l’Europe subit un état d’inquiétude, un état que l’historien anglais Clive H. Church définit comme “avant-printemps des révolutions des années 1830–1832”⁷. En Italie les conspirations des étudiants et des carbonaris, des bourgeois et des nobles revendiquaient une constitution et l’indépendance; en Espagne on demandait le rétablissement de la constitution de 1812; par contre en Grèce, Pologne et Belgique s’organisaient et proliféraient des sociétés semi-légales ou illégales qui rejetaient les décisions du congrès de Vienne et demandaient l’indépendance. En France étaient nombreux les complots carbonaristes ou pro-napoléoniens qui ne cachaient pas leur hostilité au régime des Bourbons et pensaient à une revanche pour la défaite de Waterloo. Il n’est donc pas étonnant que l’homme d’Etat autrichien Friedrich von Gentz ait écrit en résumant les résultats du congrès d’Aix-la-Chapelle: “L’intérieur de tous les pays européens, sans en excepter aucun, est travaillé par une fièvre ardente, compagne ou avant-coureur des convulsions les plus violentes que le monde civilisé ait éprouvées depuis la chute de l’Empire romain. C’est la lutte, c’est la guerre à mort entre les anciens et les nouveaux principes, entre l’ancien et le nouvel ordre social. Par une fatalité pour ainsi dire inévitable, la réaction de 1813 qui a suspendu mais non terminé le mouvement révolutionnaire en France, l’a réveillé dans les autres Etats. Tous les éléments sont en fermentation, tous les pouvoirs sont menacés de perdre leur équilibre; les institutions les plus solides sont ébranlées dans leurs fondements comme les édifices d’une ville attaquée par les premières secousses d’un tremblement de terre qui, dans peu d’instant, va tout détruire”⁸.

Le chancelier Metternich, un des architectes du traité de Vienne et le principal partisan de la légitimité en Europe, était tout aussi pessimiste. Lui aussi avait des doutes, il en fait notamment part dans la lettre du 6 mai 1821 au tsar Alexandre I^{er}: “Le jour où j’ai vu que les saines doctrines étaient attaquées avec impunité... j’ai vu la révolution là où beaucoup d’autres ne voyaient encore que

⁶ G. A. Chevallaz, *op. cit.*, p. 116.

⁷ C. H. Church, *Europe in 1830. Revolution and Political Change*, London 1983, pp. 7–8, 188–189.

⁸ M. Bourquin, *Histoire de la Sainte-Alliance*, Genève 1954, p. 41.

des lumières aux prises avec les préjugés. La conjuration n'avait fait jusqu'alors que reconnaître son terrain et le préparer... Elle ne tarda pas à descendre de la sphère intellectuelle dans celle des faits matériels. Un mot suffit pour gagner la faveur publique. Ce fut celui de Constitution"⁹. L'unique conseil donné par Metternich aux hommes politiques de l'Europe monarchique d'après-Vienne, était "conservation de toute chose légalement existante. Le seul moyen de parvenir à ce but pourra être celui de ne pas innover. Je suis convaincu qu'il est impossible à la fois de conserver et de réformer dans un sens de justice et de raison, quand la masse du peuple est en mouvement"¹⁰.

Mais après l'éclatement à Paris de la révolution de juillet qui a balayé le régime bourbonien en quelques jours, le conseil de Metternich s'est révélé aléatoire et d'autant plus inefficace que les quatre puissances restantes ne se sont pas résolues à une intervention armée contre la révolution de juillet pour défendre la légitimité de trône de Charles X. Les principes du légalisme furent publiquement mis en doute par la victorieuse révolution de juillet, avec des conséquences néfastes pour l'"ordre viennois" en Europe.

La révolution de 1830 en Belgique

Rappelons que l'incorporation de la Belgique à la Hollande par le traité dit des huit et ses articles de juin 1814, ratifié par le congrès de Vienne le 9 juin 1815, avait été proposée par la diplomatie anglaise et réalisée par le victorieux duc de Wellington¹¹. La Belgique fut soumise au roi protestant Guillaume I^{er} de la dynastie Orange-Nassau qui, comme l'a écrit récemment Jacques Logie, auteur d'un livre précieux consacré aux débuts de la révolution belge de 1830, "sur le plan politique Guillaume I^{er} est un despote éclairé se parant des plumes du libéralisme"¹². Que cet amalgame de conception anglaise n'eut pas la vie longue, nous l'apprenons par le rapport du diplomate russe Tchernychev envoyé à Pétersbourg en 1816, annonçant que Belges et Hollandais se haïssent et que l'union des deux pays est impossible à plus longue échéance. Il affirmait qu'une séparation administrative de ces deux peuples était indispensable¹³.

La nature de ces amères divergences fut probablement le mieux décrite par le juriste radical Sylvain Van de Weyer, épris de littérature anglaise et enthousiaste des idées de J. Bentham. Appelé après la révolution de 1830 par le Congrès national au poste de président du Comité diplomatique, Sylvain Van de Weyer dans la brochure intitulée *Lettre sur la révolution belge* (publiée à Londres en juin 1831), écrivit ce qui suit: "La qualité de Belge était un péché originel qui excluait de tous les emplois. L'intérieur, l'extérieur, l'instruction

⁹ *Ibidem*, p. 42.

¹⁰ *Ibidem*.

¹¹ S. Bernard, *op. cit.*, pp. 257-262.

¹² J. Logie, *De la régionalisation à l'indépendance: 1830*. Préface de J. Stengers, Bruxelles 1980, p. 22.

¹³ P. Harsin, *Essai sur l'opinion publique en Belgique de 1815 à 1830*, Charleroi 1930, pp. 11-12.

publique, les finances, les douanes et jusqu'à l'armée, tout était exploité par les Benjamin du Nord... Cette partialité du Roi Guillaume en faveur des Hollandais s'étendit bientôt des personnes aux choses. Tous les grands établissements du Royaume: la haute cour militaire, le syndicat d'amortissement, l'administration du culte catholique, le Conseil suprême de noblesse, les grandes écoles militaires, la Société de Commerce étaient fixés en Hollande. Jusqu'à l'école des mines et l'administration des mines furent établies dans un pays où il n'y a pas un pouce de minerai. ...Telle était, mon ami, la situation morale et politique de la Belgique lorsque éclata en France la glorieuse révolution de juillet. Cette brillante étincelle mit le feu aux poudres en Belgique"¹⁴.

En vérité, le monarque hollandais agissait arbitrairement et d'une manière provocatrice, irritant non seulement les catholiques belges. La politique en matière des cadres mise en oeuvre par Guillaume I^{er} discriminait les Belges dans l'administration de l'Etat et l'armée. Avant la révolution de 1830 l'armée ne comptait, sur 21 généraux–lieutenants que 5 Belges; sur 1060 officiers d'infanterie — 210 Belges; sur 360 officiers d'artillerie — 35 Belges. En outre le roi sous-estimait l'opposition belge divisée en catholiques et libéraux. Le «Courrier des Pays–Bas» qui sympathisait avec les libéraux, affirmait encore en juillet 1828 qu'«il n'y a entre la Catholique et nous aucune alliance possible: la rechercher, c'est courir à notre perte"¹⁵. Le roi s'assoupissait sur cette divergence, estimant que si les conditions matérielles des Belges étaient assez bonnes, ils n'avaient pas de velléités d'opposition, de mécontentement ou de révolte. L'historien Jacques Willequet commente l'erreur du roi en ces termes: «Guillaume I^{er} ne connaissait pas les Belges, satisfait d'assurer leur bonheur matériel il ne se soucia jamais de leurs besoins politiques, intellectuels et moraux. Dans son esprit «amalgamer» sera, inconsciemment, synonyme «d'hollandiser». Dès que les difficultés surgiront, il se montrera tantôt brutal, tantôt indécis, toujours à contretemps, il aura le malheur de perdre par sa faute un Royaume appelé au plus bel avenir"¹⁶.

Le roi n'attachait pas l'importance qu'elle méritait à la cohésion du peuple belge ni à sa réaction aux ordres du monarque. L'alliance des libéraux belges avec les catholiques devint en 1829 un fait que le roi ne prévoyait pas. Guillaume I^{er} restait persuadé que l'opposition ne jouissait d'aucun soutien social. Le procureur général Schuermans le maintenait dans cette opinion par ses rapports où il écrivit notamment, le 22 août 1830, au sujet de la situation à Bruxelles: «tous les braves bourgeois, à 99% souhaitent la tranquillité et sont de sentiment pro–hollandais. Toutefois je reconnais qu'on se plaint beaucoup de ce que les Hollandais seraient préférés aux Belges. Mais se plaindre est le propre des Belges; ils ne sont que rarement contents"¹⁷.

¹⁴ Jean Le Brabançon (Sylvain Van de Weyer), *Lettre sur la révolution belge de 1830*, dans: E. Huytens de Terbecq, *Discussion du Congrès national de Belgique 1830–1831*, Bruxelles 1845, vol. V, pp. 379–380.

¹⁵ P. Harsin, *op. cit.*, pp. 49–50.

¹⁶ J. Willequet, *1830: Naissance de l'Etat belge*, Bruxelles–Paris 1945, p. 13.

¹⁷ J. Logie, *op. cit.*, p. 29.

Mais après les troubles violents survenus à Bruxelles dans la nuit du 25 au 26 août et l'organisation de la Garde bourgeoise chargé de veiller sur l'ordre public, les pourparlers entre les nouvelles autorités de Bruxelles et le roi en vue d'un compromis sont demeurés vains. A la session des Etats Généraux réunie à La Haye le 13 septembre 1830, le roi refusa toute concession en faveur de l'opposition antigouvernementale de Belgique. Il ordonna ensuite à son fils cadet, le prince Frédéric, de faire une expédition à Bruxelles à la tête d'un corps d'armée de 12.000 hommes. En cas de résistance, il devait brûler la ville pour donner une leçon aux Belges, tenus de respecter le droit.

Lorsque le prince Frédéric arriva avec son armée, Bruxelles résista et, les 24, 25 et 26 septembre 1830 devint le théâtre de luttes acharnées dans les rues, dont finalement la jeune révolution belge est sortie victorieuse. Un Gouvernement Provisoire nommé le 26 septembre 1830 proclama l'indépendance de la Belgique¹⁸. Les élections au Congrès national du 27 octobre 1830 furent favorables aux propriétaires fonciers et aux intellectuels bourgeois, en particulier à ceux dont les opinions étaient libérales. Toutefois, comme l'écrivent Else Witte et Jean Craeybeckx, "cela, tout ce prolibéralisme belge n'était ni révolutionnaire, ni démocratique. Il devint révolutionnaire en septembre 1830 en formant alliance avec des groupes d'opposition qui poursuivaient des objectifs démocratiques, républicains et nationalistes. Mais au sein du Congrès ces groupes d'opposition se trouvaient réduits à une minorité dont le protolibéralisme modéré pouvait à présent se distancer"¹⁹.

Ces historiens donnent ainsi une analyse socio-historique précise mais s'en tiennent aux généralités dans les appréciations politico-diplomatiques. La plupart des historiens belges estiment que le Congrès national élu en 1830 par une élite d'électeurs (1% de la population belge seulement a pris part aux élections), constituait un phénomène du point de vue politique et sociologique. Car ce même Congrès représentait correctement et formulait parfaitement les aspirations à l'indépendance du peuple belge. Il ne fait pas de doute que, du point de vue du légalisme postviennois, il était un corps révolutionnaire. Siégeant depuis le 10 novembre à Bruxelles, le Congrès national prit le 24 novembre une décision révolutionnaire proposée par le député de la Flandre occidentale, M. C. Rodenbach: il détrôna Guillaume I^{er}, déclarant au surplus "que les membres de la famille d'Orange-Naussau sont à perpétuité exclus de tout pouvoir en Belgique"²⁰.

¹⁸ Ch. Terlinden, *La révolution belge de 1830 racontée par les affiches*, Bruxelles 1903, pp. 83–85; F. Van Kalken, *op. cit.*, pp. 173–175.

¹⁹ E. Witte, J. Craeybeckx, *La Belgique. Politique de 1830 à nos jours*, Bruxelles 1987, pp. 11–12.

²⁰ J. B. Nothomb, *Essai historique et politique sur la révolution belge*, II^e éd., Bruxelles 1833, p. 52; Archives générales du Royaume (AGR), Fonds Jean-Baptiste Nothomb, sign. 118. Il est éloquent que le détronement de Guillaume d'Orange ait provoqué la baisse des actions à Paris et augmenté les rumeurs sur une guerre avec la Russie: cf. E. C. Corti, *La maison Rothschild*, vol. I, 1770–1830, Paris 1929, pp. 397–398.

L'insurrection de Bruxelles se transforma donc, selon les normes de droit international alors en vigueur, en révolution, une révolution victorieuse. Le détronement d'un monarque était un acte révolutionnaire, un coup porté au traité de Vienne et au protocole d'Opava du 19 novembre 1820 par lequel les signataires de la Sainte-Alliance autorisaient le recours à la force pour sauvegarder les droits d'un souverain légal. L'éditeur de *Discussion du Congrès national*, E. Huyttens de Terbecq, avait donc raison en affirmant dans l'introduction que la révolution belge dépassait la question de l'autonomie intérieure "mais ébranler le droit public européen, appeler un peuple à l'existence, lier cette existence à celle d'une dynastie nouvelle, c'est prendre place dans l'histoire générale. C'est donc à double titre que la révolution belge de 1830 est un événement européen"²¹.

Celui qui se préoccupait le plus de l'ordre viennois, le tsar de toute la Russie Nicolas I^{er}, reconnut les événements de Belgique comme une révolution dangereuse pour la stabilité de l'Europe post-viennoise et nota de sa propre main en marge du rapport fait par le chancelier Nesselrode sur les événements belges (20.X.1830): "Ce n'est pas la Belgique que je dois combattre là-bas, c'est la révolution générale qui, de proche au proche et plus vite qu'on ne le pense, nous menace nous-même, si l'on nous voit trembler devant"²².

La révolution du 29 novembre 1830 à Varsovie et le sauvetage de la Belgique d'une intervention russe

En réponse à la dangereuse "anarchie révolutionnaire" de Belgique, le tsar ordonna dès le 17 octobre 1830 au ministre de la guerre Tchernychev et au maréchal Sacken de mettre l'armée en capacité de combat. L'ordre s'étendait à l'armée polonaise qui devait suivre l'armée russe à l'Ouest pour étouffer la révolution belge. L'empereur recommanda personnellement au secrétaire d'Etat, le général Stefan Grabowski, de transmettre l'ordre du 17 octobre 1830 au ministre des finances, le prince Ksawery Lubecki chargé de réunir les fonds nécessaires. La capacité de combat fut fixée au 22 décembre 1830²³. Le détronement de Guillaume I^{er} d'Orange fut accueilli à Pétersbourg comme une offense personnelle du tsar, étant donné que Nicolas I^{er} était le beau-frère du fils aîné du roi de Hollande, le prince Guillaume qui avait épousé en 1816 la soeur du tsar, la grande-duchesse Anna Pavlovna. Nul en Europe ne doutait que le tsar s'empresserait de voler au secours du beau-père de sa soeur, même si la

²¹ E. Huyttens de Terbecq, *op. cit.*, vol. I, pp. I-II (Introduction).

²² T. Schiemann, *Kaiser Nicolas I im Kampf mit Polen im Gegensatz zu Frankreich und England*, Berlin 1913, p. 27, annotation 2; J. A. Betley, *Belgium and Poland in International Relations 1830-1831*, Hague 1960, p. 43.

²³ E. Privat, *L'Europe et l'odyssée de la Pologne*, Lausanne 1918, pp. 108-109; W. Zajewski, *Wpływ rewolucji lipcowej na wybuch powstania listopadowego (Influence de la révolution de juillet sur l'éclatement de l'insurrection de novembre)*, dans: *Powstanie Listopadowe 1830-1831. Dzieje wewnętrzne — Militaria — Europa wobec powstania (L'insurrection de novembre 1830-1831. Histoire intérieure — militaire — l'Europe face à l'insurrection)*, rédacteur: W. Zajewski, II^e éd., Warszawa 1990, p. 38.

Prusse et l'Autriche n'avaient guère envie d'une nouvelle guerre. Tout était déjà mis au point et décidé à Pétersbourg. Nicolas I^{er} écrivit au grand-duc Constantin à Varsovie qu'il souhaitait le voir à la tête de l'armée d'intervention²⁴. Le tsar estimait l'effectif de cette armée à 60.000 soldats et officiers.

Mais Nicolas I^{er} n'avait pas prévu une chose essentielle: la réaction de l'armée polonaise. Car il faut se souvenir que l'armée du Royaume de Pologne gardait la tradition de l'insurrection de Kościuszko et des guerres napoléoniennes, en particulier de celle de 1812. Ces traditions animaient la conjuration du sous-lieutenant Piotr Wysocki à l'École des Officiers d'Infanterie et les jeunes civils des milieux universitaires qui sympathisaient avec l'Union des Officiers. Les rapports des conjurés de Piotr Wysocki, aussi bien civils que militaires, montrent combien ils avaient été encouragés par les révolutions victorieuses de Paris et de Bruxelles, assez largement commentées par la presse varsoivienne²⁵.

Ksawery Bronikowski, fortement engagé dans le complot, ayant des contacts avec l'opposition parlementaire (Joachim Lelewel, Roman Soltyk) a attiré l'attention sur deux faits importants pour la genèse de l'insurrection de 1830: la révolution de juillet parut aux conjurés de Wysocki comme le triomphe de la justice et la victoire du principe de non-intervention, confirmé par la victoire de la révolution belge. Deuxièmement, la chute en Angleterre du gouvernement conservateur des torys de lord Wellington, sympathisant russe, et qu'à la tête de la nouvelle équipe gouvernementale des whigs se trouvât lord Charles Grey²⁶, un ami de Kościuszko, était considéré comme favorable. Ces nouvelles étaient parvenues presque en même temps que l'annonce, par les journaux varsoviens du 18 et 19 novembre 1830, de la mise partielle en capacité de combat de l'armée du Royaume de Pologne. La presse varsoivienne avait tout simplement réimprimé l'information de la presse russe. La nouvelle émut les conjurés de Wysocki qui, quoique d'opinions diverses quant à la date de l'insurrection, s'accordaient sur un point: que "les Polonais subiraient la dernière des injures s'ils allaient avec les cosaques combattre un peuple qui défend sa liberté"²⁷.

C'est ainsi que l'annonce de la mise en capacité de combat de l'armée polonaise, les nouvelles officieuses selon lesquelles le tsar demandait au grand-duc Constantin de sévir envers les personnes suspectées d'appartenir au complot antigouvernemental, la démission du gouvernement du duc de Wellington ont

²⁴ M. Kukiel, *Uwagi i przyczynki do genezy rewolucji listopadowej i wojny 1831 (Commentaires et contribution à la genèse de la révolution de novembre et de la guerre 1831)*, «Teki Historyczne», vol. IX, 1958, p. 46.

²⁵ W. Zajewski, *op. cit.*, p. 47; S. Kieniewicz, *U źródeł powstania listopadowego (Sources de l'Insurrection de Novembre)*, «Mówią Wieki» 1980, no. 11, p. 3.

²⁶ J. Łojek, *Opinia publiczna a geneza Powstania Listopadowego (L'opinion publique et la genèse de l'Insurrection de Novembre)*, Warszawa 1982, pp. 232–233.

²⁷ J. Dutkiewicz, *Francja a Polska w 1831 roku (La France et la Pologne en 1831)*, Łódź 1950, p. 35; W. Zajewski, *Powstanie listopadowe a rewolucja lipcowa (L'Insurrection de Novembre et la révolution de Juillet)*, «Mówią Wieki» 1980, no. 11, pp. 4–5.

finalement décide de la date de l'insurrection, arrêtée au soir du 29 novembre 1830. La garde de la garnison, assurée ce jour par le 2^{ème} bataillon du 4^{ème} régiment d'infanterie dont les jeunes officiers faisaient en majorité partie du complot patriotique, était une circonstance favorable²⁸.

La nuit du 29 novembre a donc sauvé la révolution belge de l'intervention russe. Il est vrai qu'une partie de l'historiographie récente belge met en doute cette opinion des historiens polonais. Reginald De Schryver l'a exprimé au cours d'un colloque à l'Université de Lublin: "Il me semble qu'il est impossible de répéter encore que «la révolution polonaise a sauvé l'indépendance belge» ou même, vu l'attitude des autres puissances, qu'elle a préservé la Belgique de l'intervention russe, menace qui, je crois, ne doit pas être prise vraiment au sérieux. Ne pourrait-on pas conclure à plus juste titre que la révolution belge et ses suites ont empêché la révolution polonaise d'atteindre son but?"²⁹.

Mais l'historiographie belge plus ancienne, celle qui, à mon avis, apprécie plus objectivement les documents diplomatiques, voit autrement l'insurrection du 29 novembre 1830. Léon Van der Essen, grand spécialiste de cette époque, écrit en 1924 que cette insurrection sauva la révolte belge d'une attaque du tsar Nicolas I^{er}. Voici ses propos: "Un événement fortuit fit pencher la balance du côté des puissances libérales. Fermement décidé à intervenir en Belgique, l'empereur de Russie Nicolas I^{er} venait de concentrer à Varsovie des régiments polonais qui devaient marcher sur Bruxelles. A la nouvelle de la révolution belge qui leur parvint au moment du départ, les Polonais décidèrent d'imiter les Belges et d'essayer de secouer le joug russe. Les régiments destinés à la répression en Belgique se révoltèrent et refusèrent d'obéir. Cet événement sauva le Gouvernement Provisoire, il permit à l'Angleterre et la France de prendre la direction de la Conférence de Londres et les deux puissances libérales firent immédiatement adopter le principe de non-intervention"³⁰.

Remarquons encore que l'historien belge Frans Van Kalken affirmait que le soulèvement varsovien du 29 novembre 1830 sauva la Belgique de l'intervention russe et changea radicalement la situation internationale à la Conférence de Londres, en faveur de la Belgique³¹. Mais la situation fut peut-être le mieux décrite par l'historien belge de la diplomatie, Fl. de Lannoy: "Depuis plusieurs mois déjà les Polonais se préparaient à reconquérir leur indépendance et la date de l'insurrection avait été fixée au mois de février 1831. Mais quand ils apprirent les projets belliqueux de Nicolas I^{er} à l'égard des Belges et son intention de choisir l'armée polonaise pour former l'avant-garde de l'armée russe, ils préférèrent ne pas attendre plus longtemps. La révolution polonaise s a u v a l a

²⁸ W. Zajewski, *Wpływ rewolucji lipcowej*, pp. 46–47.

²⁹ R. De Schryver, *Révolution belge et révolution polonaise 1830–1831*, dans: *Belgique–Pologne. Bilan et perspectives de recherches*. Colloque belgo-polonais Université catholique de Lublin 7–8 octobre 1977, éd. J. Rebeta, Lublin 1988, p. 65.

³⁰ L. Van Der Essen, *La révolution belge et les origines de notre indépendance 1830–1839*, Bruxelles 1924, pp. 32–33.

³¹ F. Van Kalken, *op. cit.*, p. 187 et suiv.

Belgique. Nicolas, au lieu d'aller combattre la révolution au delà du Rhin, eut à la réprimer dans ses propres Etats et les forces militaires de la Russie furent immobilisées pour de longs mois³².

Il était donc naturel que le «Mouiteur belge» du 7 juillet 1831 écrivit: "La Belgique doit à la Pologne plus que de l'admiration, elle lui doit la vie. Rappelons-nous que c'est elle qui a interposé son épée entre la Russie et nous au moment où l'autocrate jetait des menaces de guerre au sein de ce Congrès qui excluait les Nassau; que c'est la Pologne qui a présenté et présente encore sa poitrine aux coups de cet empereur qui rêvait l'extermination des Belges et l'asservissement de l'Europe"³³.

Officiellement, par l'intermédiaire de ses représentants à la Conférence de Londres, Nicolas I^{er} n'avouait pas que le soulèvement de Varsovie l'avait conduit à changer sa décision en faveur du gouvernement hollandais, et demanda par un mémorandum du 5 octobre 1830 aux cinq puissances une aide immédiate pour conserver au Royaume des Pays-Bas les territoires octroyés par le traité de Vienne³⁴. Même quand les milieux diplomatiques étaient déjà parfaitement renseignés sur ce qui s'était passé à Varsovie, l'ambassadeur Ch. Lieven reçut de Pétersbourg l'instruction: les événements varsoviens "ne changent point l'attitude que S.M. a prise dès l'origine à l'égard des affaires générales de l'Europe". Quant aux événements de Belgique, le chancelier Nesselrode recommandait le 16 décembre 1830 aux diplomates russes de Londres: "1. de conserver la possession de la Belgique à la maison de Nassau; 2. de consentir en revanche à une séparation complète que les Belges et les Hollandais réclament avec une égale insistance, pourvu que la demande en soit formellement exprimée par le Roi des Pays-Bas; 3. de ne point admettre une combinaison qui placerait la Belgique sous la domination d'une dynastie étrangère à celle qui l'a gouvernée pendant un règne de quinze ans, sous la garantie des traités". Le chancelier soulignait la position-clé, dans cette controverse, du roi des Pays-Bas soutenu par la Russie, et en conséquence "il serait prématuré d'en tracer la ligne, aussi longtemps que nous ne connaissons pas les vœux que S. M. Néerlandaise serait dans le cas d'émettre pour le maintien de ses droits, ni les sacrifices qu'elle pourrait préférer peut-être de porter à la tranquillité générale". La même instruction exprimait l'espoir que le calme et l'ordre seraient bientôt rétablis en Pologne: "nous avons l'espoir certain de rétablir en Pologne le calme et la sécurité et de combler ainsi l'abîme que les révolutionnaires ouvraient sous nos pas"³⁵.

Nesselrode répéta dans une lettre à l'ambassadeur russe à La Haye, Gourieff, que ce qui se passait à Varsovie ne modifiait pas l'attitude du tsar envers les principes de la Conférence de Londres: "Au milieu des occupations

³² F. de Lannoy, *La Russie et la révolution belge de 1830*, «La Revue Générale» 1905, vol. 82, p. 797.

³³ U. Huyttens de Terbecq, *op. cit.*, vol. III, Bruxelles 1844, pp. 561-562.

³⁴ J. A. Betley, *op. cit.*, p. 64 et suiv.

³⁵ *Ibidem*, p. 62.

nombreuses auxquelles les funestes événements de Varsovie ont donné lieu, S.M.I. continue à vouer une attention suivie aux graves questions que le gouvernement des Pays-Bas a consenti à soumettre à la conférence de Londres”³⁶.

Le tsar avait donc l’intention d’anéantir la révolution belge, toutefois la situation ne s’arrangeait pas selon les intentions de la diplomatie russe. L’ambassadeur russe à Paris, le général Pozzo di Borgo, adversaire décidé des soulèvements belge et polonais, écrivit le 12 décembre 1830 à son confrère de Londres, Ch. Lieven: “La témérité révolutionnaire du Congrès et l’esprit de prosélytisme et d’invasion qui caractérise les hommes parvenus au pouvoir à la suite de la révolte demanderont une grande fermeté pour les contenir dans les limites quelconques, d’autant plus qu’un grand nombre d’entre eux désirent la guerre et l’incorporation à la France, encore plus que l’indépendance de leur pays”³⁷.

Dans sa dépêche du 15 décembre (nouveau style) 1830, Pozzo di Borgo écrit: “La négociation sur la Belgique va devenir désormais embarrassante pour les Représentants des trois Cours. Ils seront appelés à confirmer un choix qui, jusqu’à présent n’a pas rencontré beaucoup de faveur auprès de leur Souverain, à sanctionner par la reconnaissance, non seulement le choix lui-même, mais l’exclusion de la famille de Nassau, brutalement prononcée par le Congrès et à garantir, sans doute, le nouvel établissement. L’Angleterre et la France se montreront d’accord, il sera difficile que nous puissions l’être entièrement, parce qu’il n’y a pas un point qui ne soit en opposition à ce que nous avons désiré. L’indépendance de la Belgique était à la vérité, devenue une nécessité, mais les conséquences que le Congrès lui a données et l’abandon que le Cabinet de Londres a fait des plus petits vestiges des anciens traités ne l’étaient pas à mon avis, surtout jusqu’à l’excès où on l’a porté”³⁸.

Si les diplomates russes de Londres et de Paris comprenaient la nécessité d’un compromis et de certaines concessions dans l’affaire belge, le tsar était contraire à tout compromis avec les révolutionnaires, belges et polonais. Mais le tsar ne se rendait pas encore compte de la force de l’insurrection en Pologne.

Conférence de Londres: attitude des cinq puissances envers les révolutions belge et polonaise

Une partie des historiens polonais voient les raisons de notre défaite uniquement dans l’incapacité des généraux, les plans mal conçus et le manque d’esprit de combat parmi les officiers supérieurs (p. ex. Czesław Bloch, Jerzy Łojek, Wiesław Majewski). Il s’agit là d’une simplification due à une connaissance insuffisante des archives européennes et de la situation politique dans l’Europe post-viennoise. En ce temps aucun état ne pouvait se former en Europe

³⁶ *Ibidem*, pp. 62–63.

³⁷ A. S. Namazova, *Belgijskaja revoliucija 1830 goda*, Moskva 1979, pp. 174–175.

³⁸ *Ibidem*, p. 177.

uniquement grâce à sa propre épée. Cela ne pouvait arriver que dans les conditions d'une guerre européenne générale, à laquelle aspirerait plus tard le poète Adam Mickiewicz, ou en résultat des négociations des représentants des cinq grandes puissances: l'Angleterre, la Russie, l'Autriche, la France et la Prusse. Dans les circonstances critiques, les puissances convoquaient une conférence de leurs représentants qui, sur la base du principe des avantages mutuels et de l'équilibre des forces, cherchaient une solution. Il en fut ainsi dans le cas de la révolution grecque, puis de la révolution belge. Dès le 4 novembre 1830 une conférence des cinq puissances était chargée de résoudre le problème belge. Et bien que le chancelier Metternich regrettât plus tard que le but de la conférence de Londres ne fut jamais clairement défini, il était évident pour les ambassadeurs et les ministres qui y assistaient (la France était représentée par le fin renard Talleyrand, l'Angleterre — par lord Aberdeen, puis par lord Palmerston, la Russie — par l'ambassadeur Christopher Lieven et Matuszewicz, l'Autriche — par le duc Esterhazy de Galatha et le baron von Wessenberg, la Prusse — par le baron H. von Bülow) que les délibérations visaient à rétablir la domination de la Hollande sur la Belgique. Mais tout se compliqua après la reconnaissance du régime de Louis-Philippe d'Orléans en France et l'arrivée à Londres de Talleyrand. On peut dire plus: un point d'interrogation était mis sur le règne de la Hollande en Belgique.

Lorsque l'envoyé du Gouvernement provisoire belge, Sylvain Van de Weyer, s'entretint vers le 15 novembre 1830 à Londres avec lord Aberdeen au sujet de l'avenir de la révolution belge et demanda sans ambages si l'Angleterre déclarerait la guerre à la Belgique, il entendit que la guerre n'aurait lieu que dans un seul cas, celui où la Belgique serait incorporée à la France. Le duc de Wellington, auteur de l'amalgame de 1814, annonça lui aussi que les puissances se dresseraient contre la Belgique si elle s'unissait volontairement à la France³⁹.

Les déclarations du ministre français des affaires étrangères Sébastiani, celles de lord Palmerston (après changement de cabinet) ne laissaient pas d'illusions: les représentants des cinq puissances avaient des opinions différentes sur le sort de la Belgique. Les diplomates de Russie, Autriche et Prusse s'aperçurent vite que les représentants des gouvernements libéraux d'Angleterre et de France restaient sourds aux appels désespérés du souverain hollandais ou évitaient de se prononcer, et que les gouvernements d'Angleterre et de France ne souhaitaient pas envoyer leurs troupes pour étouffer la révolution belge⁴⁰.

La pression diplomatique du tsar et l'envoi de 60.000 soldats pouvaient évidemment changer le cours des événements en Belgique et, en conséquence, influencer les négociations londoniennes au profit de la Hollande. C'est ce qu'écrivit le député belge L. F. Robiano de Borsbeek qui soulignait que les trois puissances absolutistes — la Russie, l'Autriche et la Prusse tendaient à étouffer

³⁹ E. Huyttens de Terbecq, *op. cit.*, vol. IV, p. 180 (relation de S. Van de Weyer); cf. H. Bernard, *op. cit.*, p. 278.

⁴⁰ J. A. Beiley, *op. cit.*, pp. 48–49.

tout embryon de liberté en Europe et, en résultat, “de punir les efforts faits pour y parvenir, de manière à ce qu’ils se figurent qu’on soit dégoûté d’y revenir”. Il ajoutait: “Jusqu’à ici la volonté des chambres de France et d’Angleterre a empêché les trois cabinets absolus d’effectuer les restaurations, mais cette volonté n’a point été assez énergique soit pour sauver la Pologne, soit pour consolider la Belgique”⁴¹.

Pour le moment la conférence de Londres cherchait à mettre un terme aux activités militaires. Elle obligea les troupes des deux pays, c’est-à-dire de la Hollande et de la Belgique, à se retirer jusqu’à la frontière qui les séparait avant le 30 mai 1814. C’était en pratique une bouée de sauvetage pour la révolution belge, une garantie de sécurité pour le Gouvernement provisoire de Bruxelles. L’insurrection polonaise, dont la nouvelle parvint à Londres le 10 décembre 1830, affaiblit l’esprit belliqueux des diplomates russes, et celui des diplomates d’Autriche et de Prusse. Qui se rendaient de plus en plus compte de la nécessité d’un compromis. Le prestige de lord Palmerston qui présidait la conférence, qui se prononçait fermement pour l’indépendance politique et non seulement administrative de la Belgique, s’accrut. En outre, lord Palmerston rejetait l’éventualité d’une union entre la France et la Belgique, et en cela jouissait du soutien des diplomates russes, autrichiens et prussiens effrayés par la perspective du renforcement de la France au cas où la Belgique s’unissait volontairement à la France⁴².

Le danger n’était pas imaginaire, étant donné que la majorité des Belges étaient francophiles. C’est ce qu’écrivit l’envoyé du Gouvernement provisoire Alexandre Gendebien au ministre Sébastiani: “Nous allons nous trouver dans la funeste nécessité de comprimer par la force un élan patriotique vers la France et par suite nous exposer à la guerre civile, si la France ne prend pas parti d’accéder aux vœux des Belges pour un fils de S. M. le Roi des Français”⁴³. Mais une telle solution était naturellement inacceptable pour les autres participants à la conférence de Londres.

Le spectre de la renaissance du bonapartisme, renforcé par l’insurrection en Pologne, fit que les diplomates de la Sainte-Alliance signèrent de mauvais gré, après de longues résistances et des négociations avec Palmerston et Talleyrand, le fameux protocole no. 7 du 20 décembre 1830 “Dissolution du Royaume-Uni des Pays-Bas, indépendance future de la Belgique” où nous lisons: “Les événements des quatre derniers mois ont malheureusement démontré que cet amalgame parfait et complet que les Puissances voulaient opérer entre ces deux pays n’avait pas été obtenu, qu’il serait désormais impossible à effectuer, qu’ainsi l’objet même de l’union de la Belgique avec la Hollande se trouve détruit et que dès lors il devient indispensable de recourir à d’autres arrange-

⁴¹ AGR, Papiers de la famille de Robiano de Borsbeek, no. 8 (L. F. de Robiano de Borsbeek, Mémoire pour la Belgique et projet de manifeste, Louvain 22 juin 1832).

⁴² Th. Juste, *Lord Palmerston*, Bruxelles 1873, p. 30 et suiv.

⁴³ AGR, Papiers de J. B. Nothomb no. 120 (Lettre de Al. Gendebien du 3 janvier 1831 au ministre des affaires étrangères Sébastiani).

ments pour les intentions à l'exécution desquelles cette union devait servir de moyen. Unie à la Hollande et faisant partie intégrante du Royaume des Pays-Bas, la Belgique avait à remplir sa part des devoirs européens de ce Royaume et des obligations que les traités lui avaient fait contracter envers les autres puissances. Sa séparation d'avec la Hollande ne saurait la libérer de cette part de ses devoirs et de ses obligations"⁴⁴.

Il est compréhensible que les diplomates hollandais étaient furieux que l'ambassadeur russe Lieven et son suppléant Matuszewicz aient signé le document qui ouvrait la voie de l'indépendance à la Belgique. Le document était contraire à l'attitude jusqu'alors rigide de Pétersbourg envers la révolution belge. Même le tsar était assez surpris, bien que ses représentants à Londres agissaient selon les recommandations de Nesselrode, en vue d'un compromis avec les puissances occidentales pour permettre l'étouffement à main armée de l'insurrection en Pologne qui, évidemment, préoccupait davantage la Russie. L'ambassadeur Lieven expliquait comme suit au tsar sa signature au bas du protocole du 20 décembre 1830: "Refuser de signer le protocole, c'eût été se brouiller avec l'Angleterre, rupture que nos instructions nous commandaient d'éviter à tout prix. La Russie ne peut choisir qu'entre deux alternatives: se marcher avec l'Europe et reconnaître le fait de la séparation de la Belgique et de la Hollande, ou de commencer une guerre dont le résultat le plus direct serait la prise de possession de la Belgique par la France"⁴⁵.

Le tsar n'annula pas les signatures de ses représentants, sachant qu'il n'avait pas le choix s'il voulait éviter une guerre avec les occidentaux, une guerre dont les résultats étaient douteux en raison de l'insurrection en Pologne.

A partir du moment où la nouvelle de l'insurrection leur parvint, les diplomates russes savaient qu'un compromis avec l'Angleterre était indispensable au sujet de la Belgique et que le compromis léserait les intérêts du monarque hollandais et les principes de la légitimité. Après le 10 décembre 1830 les représentants diplomatiques russes cherchaient surtout à isoler la révolte polonaise pour que la cause polonaise ne figurât pas à l'ordre du jour de la conférence londonienne à côté de la cause belge. Leurs efforts ne restèrent pas vains: les négociations de la conférence londonienne suivaient, en dépit de quelques désaccords, un cours conforme aux intentions de la diplomatie russe et anglaise.

Comment avait réagi en réalité le premier ministre anglais, lord Charles Grey, à la nouvelle de l'insurrection en Pologne? Nous le savons assez bien par les rapports confidentiels de la duchesse Dorothée Lieven, épouse de l'ambassadeur russe à Londres, amie intime du premier ministre britannique. La duchesse transmettait immédiatement à son frère, le général Benckendorff, chef de la police secrète à Pétersbourg, les pensées et les paroles de lord Grey. En décembre 1830 la duchesse écrivit: "The news of the revolution greatly surpri-

⁴⁴ E. Huyttens de Tarbecq, *op. cit.*, vol. IV, pp. 219–222.

⁴⁵ F. de Lannoy, *op. cit.*, pp. 799–800.

sed and horrified Lord Grey. Despite all his indiscreet words before he became Prime Minister, he is the most determined possible opponent of any kind of revolution, revolutionaries and in general any kind of disturbance. He believes that Nicholas can take no other course than that of force, and he hopes that by force Nicholas will make himself master of tempestuous Poland. Nonetheless, I must keep my wits about me, for in England that corrupt spirit is universal, and one might say that Poland will find plenty of supporters here”. Dans sa lettre du 24 décembre 1830 elle écrivit: “Lord Grey expresses himself most correctly as could be on the Polish question. He seriously and sincerely wishes that we might repress this revolution, and on my part I have sort of doubts about his attitude”⁴⁶.

Une question se pose: pourquoi la conférence londonienne s’est-elle occupée sans trop de réticences de la solution du conflit belgo-hollandais et pourquoi elle frayait pas à pas la voie à l’indépendance de la Belgique, malgré l’opposition armée de la Hollande (guerre de dix jours en 1831), par contre cette même conférence n’a pas mis la cause polonaise à son ordre du jour? La question a été formulée pour la première fois par le ministre polonais des affaires étrangères, le comte Gustaw Małachowski, à la mission diplomatique polonaise à Paris, dans la circulaire du 27 février 1831. Nous lisons notamment dans le texte du ministre polonais: “La révolution belge a brisé l’équilibre de l’Europe, la nôtre tend à le rétablir. La Belgique n’existait pas séparément, elle formait un corps avec la Hollande (...). La Belgique n’avait ni son armée, ni ses emblèmes, ni ses drapeaux nationaux, ni d’institutions parlementaires; au contraire — elle était annexée indissolublement, plutôt incorporée au Royaume des Pays-Bas. Chez nous l’existence de l’armée polonaise, de couleurs différentes, de drapeaux différents avaient été garantis en France en 1814”⁴⁷.

Conformément aux instructions du Gouvernement national de Varsovie, nos diplomates à Londres s’étaient énergiquement mis à l’oeuvre pour que la cause polonaise fit également l’objet des délibérations londoniennes. Le jeune comte Aleksander Wielopolski et le jeune Alexandre Walewski, fils naturel de Napoléon qui jouissait de l’appui de Talleyrand⁴⁸, déployaient des efforts dans ce sens. Nous possédons à ce sujet un intéressant rapport de l’ambassadeur hollandais à Londres, Zuylen Van Nyevelt, qui écrit avec indignation à son ministre des affaires étrangères, Soellen Van Verstolk, avoir vu au Foreign Office où délibérait la conférence, des délégations des insurgés belges et

⁴⁶ W. Zajewski, “Polski margines” londyńskiej konferencji pięciu mocarstw w 1830–1831 (*La “marge polonaise” de la conférence londonienne des cinq puissances en 1830–1831*), «Przeгляд Historyczny» 1962, no 3, p. 355; idem, *The November Revolution of 1830–1831. A Panorama of Polish History. Facts and Myths* (sous presse).

⁴⁷ W. Zajewski, *Belgia wobec powstania listopadowego (La Belgique face à l’insurrection de novembre)*, dans: *Powstanie listopadowe 1830–1831*, p. 469.

⁴⁸ J. Dutkiewicz, *Anglia a sprawa polska w latach 1830–1831 (L’Angleterre et la cause polonaise en 1830–1831)*, Łódź 1967, p. 44 et suiv.; *Franca i Wielka Brytania wobec powstania listopadowego (La France et la Grande-Bretagne face à l’insurrection de novembre)*, dans: *Powstanie Listopadowe 1830–1831*, p. 449 et suiv.

polonais (sic!) qui attendaient dans des locaux séparés, tout comme la délégation hollandaise⁴⁹.

Malgré nos efforts désespérés, malgré l'accord tacite de Talleyrand, la Pologne ne fut pas reconnue partie belligérante et les diplomates polonais ne furent pas admis aux délibérations. La cause polonaise ne figura pas à l'ordre du jour. Aucun des participants occidentaux ne voulait s'exposer à l'animosité de la Russie et, sans son accord tacite, il n'était guère possible de résoudre pacifiquement le problème belge.

C'est donc à juste titre que le gouvernement belge apaisait l'esprit enflammé de certains députés au Congrès national qui tendaient à une guerre européenne, espérant qu'elle affermirait l'indépendance de la Belgique et délimiterait des frontières plus avantageuses. En réponse, Le Hon, ministre belge à Paris, écrivit le 17 mai 1831 à J. B. Nothomb: "Je ne suis pas un des partisans de la paix à tout prix, de la paix quand même... Mais quand d'après des rapports certains et nombreux il m'est démontré que la Belgique sera seule contre les gouvernements de l'Europe, je ne saurais envisager sans crainte une lutte inégale qui doit finir sans succès. Je n'espère aucune décision à notre faveur, je redoute plutôt un redoublement d'efforts de la part de la Russie, si la Pologne a vraiment succombé"⁵⁰.

De même, le ministre Sylvain Van de Weyer ne cachait pas sa sympathie pour la Pologne, mais lui non plus ne put presque rien faire pour que les affaires polonaises fussent examinées par la conférence de Londres. La Belgique révolutionnaire, pressée par nos diplomates, en particulier par la mission du comte Roman Załuski, au prix de quelques concessions territoriales accéléra la ratification du traité, persuadée qu'ainsi elle permettait d'harmoniser la coopération de l'Angleterre et de la France à l'avantage de la Pologne⁵¹.

Les deux puissances, dont la voix à la conférence londonienne était importante, presque décisive, bien qu'officiellement elles se prononçaient pour la non-intervention tant que duraient les troubles en Pologne, en pratique limitaient le principe territorial à leur propre sphère d'influences politiques. Or la Belgique était placée dans une sphère très importante pour les intérêts économiques de l'Angleterre et de la France, ainsi que pour leurs intérêts militaires. C'était la raison des deux interventions militaires françaises, en 1831 et 1832, pour défendre la souveraineté de la Belgique, avec l'appui diplomatique de Londres — toutefois à condition du retrait rapide des troupes françaises.

L'Angleterre et la France n'avaient aucun intérêt direct lié au territoire polonais, du moins un intérêt justifiant un éventuel conflit armé avec la Russie. Bien plus, de l'avis de la diplomatie anglaise qui avait rejeté la proposition française, du 7 juillet 1831, d'une médiation commune favorable à la Pologne

⁴⁹ J. A. Betley, *op. cit.*, p. 92.

⁵⁰ AGR, Papiers de J. B. Nothomb, no. 125 (Lettre au ministre Le Hon envoyée de Paris le 17 mai 1831).

⁵¹ Cf. F. Perelman-Liwer, *La Belgique et la révolution polonaise de 1830*, Bruxelles 1948, pp. 35–48; W. Zajewski, *Belgia wobec powstania listopadowego*, pp. 474–476.

à Pétersbourg — une Pologne souveraine et indépendante détruirait l'équilibre européen au profit de la France, au détriment de la Russie, de la Prusse et de l'Autriche. Selon les hommes politiques anglais, la Pologne deviendrait certainement le premier et le plus fidèle allié des ambitions bonapartistes françaises, comme cela fut au temps de Napoléon. Qui avait dit un jour: "La politique des Etats est inscrite dans leur géographie". Jacques Bainville, historien français apologiste de la politique de l'empereur, avait très justement remarqué: "La Belgique, c'est le point autour duquel s'organisait la politique de l'Europe, et dont la paix et la guerre dépendaient"⁵².

Voici pourquoi les cinq puissances réunies en conférence à Londres appliquaient deux mesures: une constructive, favorable à la Belgique, et une deuxième négative envers la Pologne. L'insurrection du 29 novembre 1830 fut reconnue comme une révolte contre un souverain légal, une cause que la conférence ne pouvait soutenir sans violer le traité de Vienne.

L'accord tacite du gouvernement libéral de lord Charles Grey pour l'étouffement par la Russie de l'insurrection nationale polonaise, a donné les fruits attendus par la diplomatie anglaise, sous forme de l'approbation tacite de Nicolas I^{er} pour l'indépendance de la Belgique, sans reconnaissance formelle de ce pays par Pétersbourg. Dans l'Europe officielle il n'y avait pas de place pour la Pologne, les forces internationales avaient intérêt à ce que notre pays soit dominé. Un des créateurs de l'Etat belge, Jean-Baptiste Nothomb, avait donc raison en décrivant le caractère diplomatique particulier de la révolution belge de 1830: "La révolution de 1789 s'était faite guerrière, mais la révolution de 1830 s'est faite diplomatique (souligné par W. Z.). Les révolutions se terminent par des bulletins ou des protocoles; les bulletins sont admirables, les protocoles ridicules, mais ce sont les protocoles qui coûtent le moins à l'humanité"⁵³.

(Traduit par Kazimiera Bielawska)

⁵² J. de Richemont, *L'Europe devant l'indépendance belge*, Paris 1939, pp. 39-40.

⁵³ J. B. Nothomb, *op. cit.*, pp. 341-342.